



Bollène, le 1<sup>er</sup> juin 2022 – 18 :00(CET)

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

## Projet de transfert de la cotation des titres Egide sur le marché Euronext Growth à Paris

Le Conseil d'administration d'[Egide](#) (*Euronext Paris - FR0000072373 - GID*) réuni le 02 mai 2022 a décidé de soumettre aux actionnaires, lors d'une assemblée générale mixte qui se tiendra le 30 juin 2022 sur première convocation, le projet de transfert de la cotation des titres de la société vers le marché Euronext Growth à Paris au cours du second semestre 2022.

### Motifs du transfert

Ce projet de transfert vise à permettre à Egide d'être coté sur un marché plus approprié à la taille de la société. Le transfert sur le marché Euronext Growth à Paris permettrait en effet de simplifier le fonctionnement de la société et de diminuer ses coûts de cotation, tout en lui permettant de continuer à bénéficier des atouts d'une cotation sur un marché financier.

### Conditions du transfert

Le projet de transfert doit être approuvé par les actionnaires de la société réunis en assemblée générale mixte le 30 juin 2022 prochain sur première convocation. L'accord de l'opérateur de marché Euronext est également requis préalablement à la radiation des titres Egide du marché réglementé d'Euronext Paris et à leur admission sur le marché Euronext Growth à Paris.

Egide réunit les conditions d'éligibilité requises pour bénéficier d'un tel transfert sur Euronext Growth, à savoir notamment une capitalisation boursière inférieure à 1 milliard d'euros et un flottant supérieur à 2,5 millions d'euros.

### Modalités du transfert

Cette cotation par admission directe sur Euronext Growth à Paris s'effectuera par le biais d'une procédure accélérée d'admission directe aux négociations des actions existantes d'Egide, qui cesseront concomitamment d'être cotées sur Euronext Paris. Aucune action nouvelle ne sera émise à l'occasion de ce transfert.

Egide sera accompagnée dans son projet de transfert sur Euronext Growth à Paris par Atout Capital, en qualité de Listing sponsor.

### Conséquences du transfert

Conformément à la réglementation, la société souhaite informer ses actionnaires de certaines des conséquences possibles d'un tel transfert.

En matière d'information financière périodique :

- les comptes annuels (sociaux et consolidés), le rapport de gestion ainsi que les rapports des Commissaires aux comptes sur ces comptes seraient publiés au plus tard dans les quatre mois suivant la clôture de l'exercice ;
- à compter de l'exercice 2023, le rapport semestriel, incluant les états financiers semestriels et le rapport d'activité, serait publié dans un délai de 4 mois après la fin du semestre (au lieu du délai de 3 mois en vigueur sur Euronext) et ne ferait plus l'objet d'une revue limitée par les Commissaires aux comptes ;
- libre choix en matière de référentiel comptable (normes françaises ou normes IFRS) pour l'établissement des comptes consolidés. Néanmoins, Egide a décidé de continuer à établir ses comptes selon les normes IFRS.

En matière d'information permanente :

- Euronext Growth étant un système multilatéral organisé de négociation, Egide demeurerait soumis aux dispositions applicables en matière d'information permanente du marché et plus particulièrement aux dispositions du règlement européen Abus de marché (UE n° 596/2014 du 16 avril 2014 dit "règlement MAR") ;
- les dirigeants d'Egide (et les personnes qui leur sont liées) demeureraient soumis à l'obligation de déclarer les opérations qu'ils réalisent sur les actions et titres de créance de la société.

En termes de protection des actionnaires minoritaires :

- Egide resterait soumis, pendant une durée de 3 ans à compter du transfert sur Euronext Growth à Paris, au régime des offres publiques obligatoires et au maintien des obligations d'information relatives aux franchissements de seuils telles qu'applicables pour les sociétés cotées sur Euronext ;
- au-delà de ce délai de 3 ans, le mécanisme de l'offre publique obligatoire s'appliquerait, sauf dérogation, en cas de franchissement par un actionnaire, directement ou indirectement, seul ou de concert, du seuil de 50% du capital ou des droits de vote. Les seuils de communication de franchissement de seuils seraient alors également limités aux franchissements de 50% et de 95%.

La société attire l'attention sur le fait qu'il pourrait résulter du transfert sur Euronext Growth à Paris une évolution de la liquidité du titre différente de celle constatée sur le marché réglementé d'Euronext.

Au-delà de ce qui précède, Egide veillerait à maintenir la qualité des relations qu'elle a toujours cherché à établir avec ses actionnaires et investisseurs.

#### **Calendrier prévisionnel du transfert (sous réserve de l'accord d'Euronext Paris)**

**02 mai 2022 :** Décision du Conseil d'administration de soumettre à l'Assemblée Générale ordinaire le projet de transfert sur Euronext Growth Paris.

**01 juin 2022 :** Information du public relative au projet de transfert de cotation sur Euronext Growth Paris (1<sup>er</sup> communiqué de presse).

**30 juin 2022 :** Assemblée Générale ordinaire d'Egide et tenue du Conseil d'administration mettant en œuvre le transfert des titres vers Euronext Growth. En cas de vote favorable du Conseil d'administration, information immédiate du public relative à la décision définitive de transfert (2<sup>ème</sup> communiqué de presse) - Demande de radiation des titres d'Euronext Paris et demande de leur admission directe sur Euronext Growth Paris.

#### **Au plus tôt le**

**30 août 2022 :** Transfert effectif : radiation des actions d'Euronext Paris et admission sur Euronext Growth Paris.

Le code mnémotechnique de l'action Egide (GID) serait modifié à l'occasion du transfert sur Euronext Growth à Paris. Le code ISIN (FR0000072373) demeurerait inchangé.

Par ailleurs, l'action Egide resterait éligible aux PEA et PEA-PME à l'issue du transfert sur Euronext Growth à Paris.

Retrouvez toute l'information sur Egide : [www.egide-group.com](http://www.egide-group.com)

Egide est un groupe d'envergure internationale, spécialisé dans la fabrication de boîtiers hermétiques et les solutions de dissipation thermique pour composants électroniques sensibles. Il intervient sur des marchés de pointe à fortes barrières technologiques dans tous les univers critiques (Imagerie thermique, Optronique, Hyperfréquence, boîtiers de Puissance, ...). Seul acteur global dédié, Egide est présent industriellement en France et aux Etats-Unis.

**EGIDE** est coté sur Euronext Paris™- Compartiment C - ISIN : **FR0000072373**

Reuters : **EGID.PA** – Bloomberg : **GID**

**CONTACTS**

EGIDE – Luc Ardon – Directeur Financier -+33 4 90 30 35 94 – [luc.ardon@fr.egide-group.com](mailto:luc.ardon@fr.egide-group.com)

FIN'EXTENSO – Relations Presse - Isabelle Aprile - +33 6 17 38 61 78 – [i.aprile@finextenso.fr](mailto:i.aprile@finextenso.fr)